

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.097

L'An Deux Mille Cinq, le 29 septembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

LE 23 SEPTEMBRE 2005

DATE D'AFFICHAGE

LE 23 SEPTEMBRE 2005

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, M. RAYMOND, Mme TERRIEN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES :

M. BOISNARD représenté par Mme LECOMTE
M. CAU représenté par Mme GRAMMATICO
M. MERLE représenté par Mme JOLY
M. POTENNEC représenté par M. LE GUEUT
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER
Mlle TURPIN représentée par Mme DOUMECQ

ABSENTS-EXCUSES : Mme ISENDICK

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 32

Madame DURAND a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : BOULEVARD FRANCK LAMY ET RUE DE L'ELECTRICITE
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS EDF, FRANCE TELECOM ET
ECLAIRAGE PUBLIC

VOTE : UNANIMITE

En prévision du réaménagement de la rue de l'Electricité et du boulevard Franck Lamy dans sa partie située entre la rue de l'Electricité et le carrefour de l'avenue Maryse Bastié, il semble opportun d'envisager l'enfouissement des réseaux aériens sur les voies précitées.

L'opération d'effacement concerne le réseau de distribution électrique, le réseau d'éclairage public et le réseau de télécommunication. Le coût des travaux est estimé à environ 200.000 EUROS TTC, sachant que la Ville n'assurera que 60 % de cette dépense, soit 120.000 EUROS, et que la maîtrise d'ouvrage peut être assurée par le Syndicat Départemental d'Electrification Rural (S.D.E.E.R.).

Concernant le réseau de télécommunication, il est proposé de solliciter FRANCE TELECOM pour une aide technique et financière dans le cadre d'une convention, à signer entre les parties, qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux génie civil FRANCE TELECOM est confiée au S.D.E.E.R. qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira la relation et la coordination avec le service des études FRANCE TELECOM.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'avis favorable de la commission des travaux du 07 septembre 2005,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De dissimuler les réseaux aériens dans les secteurs suivants :
 - rue de l'Electricité
 - boulevard Franck Lamy entre la rue de l'Electricité et le carrefour de l'avenue Maryse Bastié,
- De solliciter FRANCE TELECOM pour une aide technique et financière pour mener à bien ce projet,
- De confier au Syndicat Départemental d'Electrification et d'Equipement Rural la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec le service des études de FRANCE TELECOM,

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents relatifs à ce projet,
- D'affecter la dépense imputable à la ville au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 octobre 2005
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général des Services,

A. LARRAIN